

Edito

Bonjour, bon mois de mai à toutes et tous, la bonne saison est de retour et, avec elle, plusieurs bonnes nouvelles à vous communiquer.

La Place du Marché a retrouvé son animation du samedi matin grâce à la musique, aux animations de nos sociétés locales et aux présentations de toutes sortes. Vous aurez ainsi encore plus de plaisir à "faire" votre marché et à flâner un peu au gré des rencontres attendues ou imprévues.



Deuxième bonne nouvelle: les comptes communaux se bouclent beaucoup mieux que ne l'avait prévu le budget. C'est un excédent de charges de seulement Fr. 349'185.-- au lieu des Fr. 3'005'000.--. Une gestion rigoureuse des charges et des rentrées en augmentation expliquent ce résultat encourageant.

Encore une bonne nouvelle: Vous pourrez enfin voter par correspondance. Ce sera plus simple, plus rapide. Chaque électrice et électeur recevra à domicile tout le matériel nécessaire. Vous pourrez alors choisir de voter par correspondance ou, parce que vous souhaitez rencontrer d'autres personnes ou que vous aimez cette habitude, de vous rendre au bureau de vote. Il faudra décidément trouver d'autres excuses pour ne pas donner son avis lors de votation! Le vote par Internet? ... ce sera pour plus tard.

En consultant l'agenda culturel, vous constaterez que les manifestations ne manquent pas. La danse, le chant, l'humour, le débat d'idées, le sport ou simplement la rencontre. Cette diversité doit permettre à chacune et chacun de trouver son intérêt et son plaisir. C'est ce que je vous souhaite pour ce joli mois de mai, comme le dit la chanson.

Anne-Marie Depoisier
Syndique



Info Municipalité

Un nouveau système de vote dans le Canton de Vaud

Comme je veux, quand je veux, c'est ce que permettra le nouveau système de vote par correspondance généralisé. Les textes légaux sont prêts, l'arrêté de convocation pour les votations fédérales et cantonales du 2 juin prochain a été publié dans la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud, tout est en place pour que vous puissiez voter par correspondance.

Chaque électeur recevra au début du mois de mai le matériel de vote officiel. Vous trouverez toutes les explications nécessaires sur l'enveloppe de transmission que vous recevrez. Une brochure explicative réalisée par le Canton vous sera adressée par le même courrier.

Je n'ai pas le temps d'aller voter, je ne sais pas où sont les bureaux de vote, je ne connais pas les heures d'ouverture! Autant de raisons qui ne seront plus valables pour ne pas se prononcer lors de votations ou d'élections. En effet, quoi de plus facile que de remplir son bulletin à domicile, le soir ou le week-end, et de déposer ensuite l'enveloppe dans la boîte aux lettres la plus proche. La Poste et le greffe municipal se chargeront du reste.

Le Canton de Vaud est bientôt le dernier à introduire ce système. Ce dernier a fait ses preuves, le taux de participation a augmenté dans les cantons concernés et la proportion de personnes utilisant le vote par correspondance est très élevée.

A vous maintenant de vous familiariser avec ce nouveau système et surtout de l'utiliser.

Il faut encore préciser que celles et ceux qui souhaiteront encore se rendre au bureau de vote pourront le faire.

Dans notre prochain numéro, nous vous donnerons encore des informations pratiques et détaillées, tant sur le vote par correspondance que sur les bureaux de vote.



Sommaire

P. 2: Utilisation du compost

P. 3: 80 ans de la Maison du Peuple

P. 4: Yann Lambiel: le 31 mai

Conseil communal

Cinq préavis ont été déposés lors de la séance du Conseil tenue le 25 avril dernier. Le premier concerne la salle de gymnastique de Verdeaux où la Municipalité envisage de changer les revêtements de sol. Le deuxième concerne des aménagements dans le hall du Collège du Léman. Le troisième devrait permettre la création d'un réfectoire scolaire. Le quatrième concerne l'introduction d'un nouveau système informatique dans l'Administration. Il s'agit d'un système d'information du territoire communal (SIT). Une fois toutes les données inscrites, ce système permettra de repérer une canalisation, une route, une parcelle, un arbre, un plan, etc. Cet outil de gestion permettra de mieux connaître le territoire communal et de mieux informer les professionnels et les privés. Le dernier préavis consiste en une proposition de vente d'une parcelle communale située au Bugnon.

Les préavis sont à disposition au Greffe municipal, tél. 021 632 71 05.

Les décisions relatives à ces cinq préavis devraient intervenir lors de la prochaine séance du Conseil.

Les comptes de la Commune pour l'exercice 2001 ont été remis à la Commission des finances et ils viennent d'être expédiés aux membres du Conseil communal. Comme mentionné dans l'éditorial, le résultat est meilleur que celui prévu. Nous reviendrons sur ce sujet dans notre prochain bulletin. ■

Infos-Pratiques

Chiens

Selon directives du Département de l'économie, Service vétérinaire, en application du règlement du 25 février 2002, modifiant celui du 20 décembre 1978 concernant la perception de l'impôt cantonal sur les chiens, **tout propriétaire d'un chien nouvellement acquis ou d'un nouveau-né doit, dès le 1er avril 2002, l'identifier au moyen d'une puce électronique, mise en place par un vétérinaire, qui transmet les données recueillies à la banque de données désignées par le Service vétérinaire: Animal Identity Service (ANIS) SA, Rosenweg 40, 3007 Berne Tél. 031 371 35 30.**

Exception: les chiens déjà identifiés au 1er avril 2002 par un tatouage lisible et enregistrés auprès de la banque de données précitée.

Cette obligation devient effective pour tous les chiens dès le 1er octobre 2002.

Obtention d'une carte d'identité

Les formalités relatives à l'obtention d'une carte d'identité se font auprès de la police municipale, ceci dans le but d'offrir des horaires de guichet particulièrement étendus, puisque celui-ci est ouvert 24h sur 24 h, 365 jours par an.



Documents à produire:

- l'ancienne carte d'identité, si elle existe,
- le livret de famille ou un acte d'origine ou un permis de conduire,
- **une photo format passeport récente noir blanc ou en couleur** (sans uniforme ou couvre-chef).

Les mineurs et les personnes sous tutelle doivent être en possession d'une autorisation écrite du représentant légal.

Cette demande est envoyée par les soins de la police municipale à l'entreprise chargée de produire les cartes d'identité. Une fois réalisée, la carte d'identité est adressée, sous pli recommandé, au domicile du demandeur.

Attention: il faut prévoir un délai de dix à quinze jours avant de recevoir la carte d'identité à votre domicile.

Coût:

- jusqu'à 15 ans révolus: Fr. 25.--
- dès 15 ans révolus: Fr. 35.--

Pour les cas urgents, il existe la possibilité d'établir une carte d'identité "provisoire", valable au maximum durant trois mois, pour le prix unique de Fr. 25.--.

Utilisation du compost

Depuis plusieurs années, les déchets verts provenant des bennes de quartiers, puis des containers verts privés, du Service de voirie, ainsi que de la

déchetterie intercommunale, sont acheminés à "La Tuilière", au Mont-sur-Lausanne.

En 1996, dans le but d'encourager la population renanaise à utiliser les composts provenant de ses déchets, la Municipalité a proposé de transporter à domicile ou sur le site des jardins familiaux, les produits de "La Tuilière" en ne facturant que la fourniture.

Les produits sont facturés aux tarifs suivants:

- Compost 3-4 mois, brassé 4 fois, tamisé 40 mm - Fr. 10.--/m3
- Compost 4-5 mois, brassé 5 fois, tamisé 20 mm - Fr. 25.--/m3
- Copeaux de bois sec et frais, mélange résineux-feuillus - Fr. 40.--/m3

A partir de 2 m3, il est accordé par la Commune un rabais de quantité de 20%.

Il est également possible de se rendre directement sur place à "La Tuilière".

D'autre part, de petites quantités de compost peuvent être obtenues à la déchetterie intercommunale.

Renseignements et commandes au Service de voirie, tél. 021 632 74 32. ■

Enquête publique

Avenue des Baumettes 23 Pose d'une antenne sur la toiture de l'UBS SA



L'enquête publique ouverte du 15 mars au 3 avril 2002, relative à l'installation d'une antenne pour la téléphonie mobile sur la toiture de l'immeuble av. des Baumettes 23, en faveur de Swisscom Mobil SA, a soulevé une centaine d'oppositions de la part des habitants du quartier.

Les motifs principaux de ces oppositions concernent la protection des ondes électromagnétiques supposées émises par ce type d'installation et des risques encourus par les habitants du voisinage.

Selon la procédure, le dossier des oppositions est envoyé au Service cantonal concerné et au constructeur de l'antenne pour suite utile. ■

Actualité

La Maison du Peuple de Renens fête ses 80 ans

Qu'évoque pour vous le nom de la Maison du Peuple de Renens? Pas grand-chose, répondront sans doute les plus jeunes. Quelques-uns citeront le bâtiment qui portait autrefois l'inscription "Maison du Peuple" sur son toit, connu à présent comme l'hôtel des Epis d'Or. Mais la Maison du Peuple de Renens est davantage qu'un lieu physique, et de nombreux renonais se souviennent que la société de la Maison du Peuple possédait un vaste terrain à côté de l'hôtel des Epis d'Or, et que la grande salle qui s'y dressait jouait le rôle tenu actuellement par la salle de spectacles. Là, et jusque dans les années 70, avait lieu un nombre important de soirées, bals, pièces de théâtre, débats publics, conférences et même des combats de boxe.

En effet, la Maison du Peuple, fondée par les ouvriers en 1922, à la suite de la grève générale de 1918 et à l'interdiction faite aux ouvriers de se réunir dans les établissements publics qui s'ensuivit, a longtemps joué le rôle d'un centre de ralliement pour les renonais. Malheureusement, au fil du temps, la tradition s'est perdue, et la société est entrée en léthargie. Aujourd'hui, elle fête ses 80 ans, et ses membres ont décidé de lui offrir une cure de jouvence, en lui rendant son rôle d'organisatrice de manifestations. Même si la Maison du Peuple souhaite se dégager d'une empreinte politique qui serait exclusivement de gauche, ses buts sont toujours d'être un lieu de rencontres, de mettre à disposition des sociétés locales des locaux pour y tenir leurs assemblées, et de développer l'esprit de fraternité et de solidarité.

Voir également en page 4, le spectacle de Cuhe et Barbezat. ■



Portrait

Un atelier de bijouterie au Village

C'est dans son atelier de la rue de la Paix 19, que nous rencontrons M. Walter Albertani, artisan-bijoutier.

Enfant déjà, Walter Albertani se passionnait pour tout ce qui touchait à la transformation de la matière et des formes, réalisait toutes sortes de constructions et de bricolages. C'est sans doute ce qui l'a poussé à effectuer un apprentissage de serrurier-constructeur, métier qu'il n'a malheureusement pu pratiquer que quelques années suite à un grave accident de travail.

Son autre passion étant les voyages outre-mer, c'est durant l'un deux, au Mexique, à Taxco plus précisément, ville réputée pour ses mines d'argent, que le déclin se produit. Il est fort impressionné par la qualité de l'argent et des bijoux réalisés avec cette matière. C'est décidé, il travaillera, lui aussi l'argent. Un vieil artisan, surnommé "Don Pepe" accepte de l'engager comme apprenti. Il apprend alors les bases du métier, puis toutes les finesses de cet art.

De retour en Suisse, il se procure tout le matériel nécessaire et ouvre son atelier il y a une dizaine d'années déjà, secondé activement par sa femme, Nicole, qui s'occupe plutôt de la diffusion des bijoux, des photos, de la comptabilité, etc.



Vos bijoux sont principalement en argent, pour quelle raison?

• *J'apprécie cette matière pour sa couleur et aussi, il faut le dire, pour son prix accessible à beaucoup de monde!*

D'où vient votre style bien particulier ?

• *Je n'aime pas les formes droites et anguleuses, je préfère de loin tout ce qui est arrondi, c'est pourquoi mes bijoux sont surtout faits de courbes et d'arabesques. Je tire aussi mon inspiration de l'art celte et amérindien.*

Quelle est votre dernière création ?

• *Récemment, j'ai réalisé, après de longs essais, des bracelets en argent, gravés dans la masse, avec des formes représentant des dragons, des carpes ou encore des poulpes. J'en suis fier! En ce moment, j'ai plusieurs commandes spéciales de la part de clients telles que l'agrandissement d'une alliance ou le montage d'un crucifix sur un support. C'est un autre genre de création car je dois respecter les désirs du client tout en y mettant mon style.* ■

Savez-vous que

2'035 élèves fréquentent actuellement les classes des écoles primaires et secondaires de notre Commune.

Il y a dix ans, ils étaient au nombre de 1'813 écoliers.



Cuche et Barbezat

Salle de spectacles
Mardi 7 mai 2002 à 20h30
Caisse et portes à 19h45

A l'occasion du 80ème anniversaire de son association, et du centenaire de son bâtiment, la Maison du Peuple organise une soirée de soutien et a le plaisir d'accueillir Cuche et Barbezat dans "Cuche et Barbezat font du badminton... mais pas dans ce spectacle".



Mise en scène:
Michèle Guignon.

C'est en 1993 que le duo d'humoristes neuchâtelois Cuche et Barbezat créèrent leurs personnages de Jean-Henri et de Pierre-Etienne, caricatures de neuchâtelois du Haut et du Bas. Depuis lors, ils écumant les scènes de Suisse romande et d'ailleurs.

Prix des places: Fr. 35.-*

* Avec chaque billet est remis un bon de Fr. 10.-- à valoir sur un repas au café-restaurant des Epis d'Or.

Points de vente:

Culture-Jeunesse-Sport: rue de l'Avenir 2 - 021 632 75 04

Greffe municipal: r. Lausanne 33 - 021 632 71 22

Restaurant Les Epis d'Or: rue de Crissier 6 - 021 634 02 20

Marché des Artisans de la Fête des Mères

Samedi 4 mai

Dès 09h00, sur la Place du Marché, une vingtaine d'exposants vous présenteront leurs réalisations, telles que arrangements floraux, bougies, bijoux, peinture sur soie, objets en porcelaine, etc.

Alors, si vous n'avez pas d'idée de cadeau pour la Fête des Mères, n'hésitez pas! Venez faire un petit tour au Marché de Renens, ce 4 mai, vous y trouverez certainement votre bonheur. L'animation musicale sera effectuée par Pietro Costanzo.

Programme des animations:

11 mai: Jean Byrde - Accordéon tous styles

18 mai: Roland Rohrbasser - Homme orchestre

25 mai: Los Principes - Musique espagnole

Votre opinion

Suite aux remarques de quelques lecteurs concernant la disparition des bacs à sable dans les parcs publics, le Service de voirie vous informe qu'il a choisi de les supprimer pour des raisons d'hygiène avant tout. En effet, les bacs à sable, outre le fait d'être vidés de leur contenu peu après leur remplissage, étaient constamment souillés par des excréments de chiens ou de chats.

Dans le cadre de sa formule "Cabaret-Théâtre, le Service Culture-Jeunesse-Sport a le plaisir d'accueillir

Yann Lambiel

dans "Satires obligatoires"

Salle de spectacles

Vendredi 31 mai 2002 à 20h30

Caisse et portes à 19h30

Après avoir créé la Suisse, Dieu a bien dû se rendre compte qu'il manquait quelque chose, mais quoi? Heureusement, après plus de 700 ans de réflexion, il a enfin trouvé le complément indispensable aux banques, au chocolat, aux montres et autres nains de jardin: un imitateur! Car Yann Lambiel est non seulement le seul, mais le premier à imiter ces personnalités helvétiques que l'on disait si peu médiatiques. Qu'à cela ne tienne, Yann Lambiel les a rendues médiatiques!

Prix des places Fr. 20.--

Prix réduit pour AVS/AI et étudiants: Fr. 15.--

Prélocation: Culture-Jeunesse-Sport:

rue de l'Avenir 2: 021 632 75 03/04

Greffe municipal: rue Lausanne 33 - 021 632 71 22

Agenda culturel Mai 2002

Mercredi 1er mai

- Sensibilisation à la sophrologie - Soirée animée par Graziella Azzola - Locaux du CRA - Rue de la Source 3 de 19h30 à 21h00

Vendredi 3 mai

- Soirée annuelle du Chœur de Dames de Renens - Salle de spectacles - A 20h30

Samedi 4 et dimanche 5 mai

- Kermesse de la Paroisse catholique
Samedi: dès 15h00 dans les locaux paroissiaux
Dimanche: dès 11h00 à la Salle de spectacles

Mardi 7 mai

- **Cuche et Barbezat** - Salle de spectacles à 20h30

Samedi 11 mai

- FC Renens - Valmont - Stade du Censuy
- Soirée dansante - Salle de spectacles 21h00

Mercredi 22 mai

- Débat sur l'interruption de grossesse (nouvelle loi) - Locaux du CRA - Rue Source 3 - A 19h30

Samedi 25 mai

- 32ème Meeting Renens Jeunesse Natation - Piscine de Renens - Aquasplash
- Fête des "Quatre Coins" - Spectacles et animations pour petits et grands - Restauration des quatre coins du monde! - Collège du Léman. De 15 à 22h00

Dimanche 26 mai

- 32ème Meeting Renens Jeunesse Natation - Piscine de Renens - Aquasplash

Vendredi 31 mai

- **Yann Lambiel**, imitateur - Salle de spectacles - A 20h30.

Comité de rédaction:

Membres: Anne-Marie Depoisier, Marianne Huguenin, Olivier Golaz, Marianne Martin, Jean-Daniel Leyvraz.

Contact: marianne.martin@renens.ch ou 021 632 71 04